

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

~~COTE 91-078~~

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 17 JUIN à 18 heures 30
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

10 JUIN 1991

DATE D'AFFICHAGE

10 JUIN 1991

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, Mme LISION,
CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoint
Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BARON, BENOIT, BUJARD, CHABANNEAU,
DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. MARCONI, MONNARD, MOULINEAU, Mme PELTIER,
MM. QUENTIN, SABATHIER, Conseillers formant la majorité des membres
en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : M. COASSIN par Mme BARRAUD-DUCHERON
M. GUEZENNEC par M. DINDINAUD
M. LACOTTE par M. LE GUEUT
Mme PARROU par M. CANDAU

ABSENTS EXCUSES : M. ALCHER, ALONSO, BARRIERE, REVOLAT, TAP

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 27

Madame BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 2 - EXERCICE 1991

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'approbation d'une décision modificative de crédits N°1

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'approuver la décision modificative de crédits N°2 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

-INVESTISSEMENT-

IMPUTATIONS	DEPENSES	RECETTES	OBSERVATIONS
903.5/23267	+ 205 000,00 F		Travaux Piscine couverte (ventilation air + Maitrise d'Oeuvre)
903.5/23237	- 205 000,00 F		Travaux Equipements Sportifs (dotation BP
91)			

.../...

IMPUTATIONS	DEPENSES	RECETTES	OBSERVATIONS
903.64/21473	+ 7 000,00 F		Salle de Spectacles Procésseur Multi-effet
903.6/2378	- 7 000,00 F		Equipements culturels
-FONCTIONNEMENT-			
942.0/615	+ 700 000,00 F		Surveillance des plages Vacations réglées aux Pompiers et SNSM
942.0/7339		+ 700 000,00 F	et remboursées par les communes voisines saison 1991.
945.18/657	+ 40 000,00 F		Crédits réservés
970.00/669	- 43 000,00 F		
951.9/657	+ 3 000,00 F		Fête de l'enfance
	=====		
TOTAL.....	+ 700 000,00 F	+ 700 000,00 F	

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits

Ont signé au Registre
MM. Les Membres Présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort
le 24 Juin 1991
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint